

Catastrophe naturelle dans le département du Komo

Une vingtaine de familles sinistrées au village Woubele!



Une des habitations dont la toiture a été emportée.



Certaines toitures ont échoué sur le bitume.

Photo : DR

Photo : DR

SCOM
Libreville/Gabon

TROIS semaines après les intempéries ayant partiellement privé Kango d'électricité (lire l'Union du 21 février 2019), c'est au tour du département du Komo de connaître pareil phénomène naturel, avec des dégâts considérables. En effet, le mardi 6 mars dernier, les habitants du village Woubele, à 120 km environ de Libreville, ont perdu des maisons à la

suite des vents violents. Le jour du sinistre, il est environ 19 heures. Plusieurs riverains sont déjà enfermés chez eux lorsque des tornades surviennent. Pendant un temps, certains croient à l'imminence de trombes d'eau. Mais ce n'est pas le cas. Car les vents continuent plutôt de souffler avec une telle force, qu'ils en viennent à emporter les toitures des maisons. Une source policière évoque une vingtaine de cases touchées dont certaines complètement détruites. La longue liste des



Photo : DR

Des arbres ont été également arrachés par ces vents violents.

dégâts inclut aussi de nombreux arbres fruitiers, entre autres, littéralement arrachés du sol. Plusieurs de ces arbres, à l'instar des toitures dévastées, ont fini sur le bitume de la Nationale 1, obstruant considérablement la chaussée, à tel point que la circulation des automobiles a dû être alternée à différents endroits, dans la nuit de mardi. Pour libérer la voie et normaliser le trafic routier, les éléments de la brigade routière de gendarmerie de Kango et le préfet de cette circonscription ad-

ministrative ont dû recourir à une tronçonneuse. « La circulation était totalement alternée le lendemain, c'est-à-dire mercredi, aux alentours de 12 heures. Sauf que la tâche était ardue », indique un Officier de police judiciaire (OPJ). La source renseigne que les familles sinistrées connaissent actuellement des conditions d'existence très difficiles. Aussi, espèrent-elles le soutien des plus hautes autorités du pays pour surmonter cette dure épreuve.

Accident à Bikélé

Un homme fauché en traversant la chaussée

SCOM
Libreville/Gabon

FRANCOIS Ngonga, Gabonais, 45 ans, a été violemment percuté par un véhicule, mercredi dernier, à la hauteur du PK 15 dans le troisième arrondissement de Ntoum. Transportée d'urgence à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba, la victime a malheureusement succombé

à ses graves blessures. Selon les témoins, ce drame se serait produit vers 16 heures. François Ngonga, qui regagnait son domicile, après avoir rendu visite à des parents, est sur le point de traverser la chaussée, à l'entrée de Bikélé. Au moment où le quadragénaire, rejoint auparavant par deux enfants, s'apprêtait à effectuer la traversée, les deux enfants que l'adulte tenait par la main se détachent brusque-



Photo : DR

François Ngonga dont l'identité a été mise sur les réseaux sociaux.

ment de lui. Et un véhicule qui roulait à vive allure le percute violemment par son rétroviseur droit. « Le blessé a promptement été évacué à l'hôpital d'instructions des armées Omar Bongo Ondimba au PK 10. (...) Malheureusement, il rendra l'âme à son arrivée aux urgences. Un décès sans doute dû à une hémorragie cérébrale, vu que l'homme est retombé lourdement sur la tête », précise un témoin.

A en croire cet informateur, le véhicule incriminé, qui roulait à destination de Mouila, appartiendrait à une société de sous-traitance spécialisée dans l'implantation des poteaux électriques. Le conducteur de l'engin s'est constitué prisonnier de son propre chef. Il devrait être présenté au procureur de la République, dans les prochains jours, pour répondre des faits d'homicide involontaire.

Noyade d'une quinquagénaire à Kango

Le compagnon de la victime laissé en liberté provisoire

SCOM
Libreville/Gabon

LES parents de Christelle Nsa Nzogo, une compatriote d'une cinquantaine d'années, retrouvée sans vie sur le fleuve Como, dans la nuit du samedi 26 janvier 2019 (lire l'Union du 30 janvier 2019), devront encore attendre pour être édifiés sur les véritables causes de cette mort. Considéré comme le principal suspect dans cette af-

faire, J.D.D.N., le compagnon de la dame au moment des faits, a été, après audition, laissé en liberté provisoire par le procureur de Libreville. L'enquête préliminaire, diligentée par la brigade-centre de gendarmerie de Kango, faisait état de la découverte de certains effets de Christelle Nsa Nzogo - une chaussure, des restes d'aliments et un filet de pêche - dans la pirogue. « Autant d'indices étranges présents dans embarcation censée avoir fait naufrage », s'étonnait déjà un



Photo : Bandama/L'Union

La quinquagénaire a été retrouvée morte dans les eaux du fleuve Komo.

limier au début de l'investigation. C'est donc au vu de ces in-

dicés que le compagnon de la quinquagénaire - les deux étaient partis faire la

pêche ensemble - sera suspecté de cette mort qui suscite beaucoup d'interrogations. J.D.D.N. a été arrêté dans le cadre de l'information judiciaire ouverte sur instruction du procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville. Il a ensuite été relâché pour des raisons de santé. « Sieur J.D.D.N. ne s'est pas tiré d'affaire comme certaines personnes le prétendaient déjà. Mais plutôt mis en confiance, conformément aux dispositions qui le

prévoient. Aussi, fallait-il attendre qu'il présente un meilleur état de santé, pour qu'il soit enfin présenté au parquet », précise une source proche de la direction des investigations. Après donc que le mis en cause a été déféré le vendredi 1er mars dernier, le magistrat instructeur à qui le dossier a été transmis a jugé utile de le laisser en liberté provisoire. Il comparaitra ainsi probablement libre, un peu plus tard, devant le tribunal qui analysera l'affaire sur le fond. Affaire à suivre.